Location des espaces – Arboretum du Vallon de l'Aubonne
Tarifs & Conditions 2025

Arbr'espace : Salle de Fête & Espace Pierre Arnold

Accès et horaires (droit d'entrée compris dans la location)

- Accès à la salle dès 8h00 le jour de la location.
- Accès possible la veille dès 16h00 (selon disponibilité). **CHF 200.-**
- Pas de limite horaire pour la fin de l'événement.
- La salle doit être rendue au plus tard à 10h00 le lendemain, en présence d'un·e locataire et d'un·e représentant·e de l'Arboretum pour le check-out.

Services et équipements / jour

- Location de la salle. **CHF 800.-**
- Parc technique de l'Espace Pierre Arnold*. **CHF 150.-**
- Location de la cuisine (traiteurs professionnels). **CHF 200.-**
- Supplément si le traiteur n'est pas agréé. **CHF 200.-**
- Forfait vaisselle : verre, assiettes, services. **CHF 8.- / pers.**
- Mise en place et rangement par le personnel. *(Supplément)* **CHF 70.-/ heure**

** projecteur HD, écran amovible, système audio spécialisé, micros à main et cravate*

Caution de la cuisine professionnelle

- Avec traiteur agréé **CHF 200.-**
- Sans traiteur agréé **CHF 500.-**

Tarifs – Arbr'espace (Salle de Fête + Pierre Arnold)

Durée	Une salle	Deux salles
Jour 1	CHF 800.-	CHF 1'200.-
Jour 2	CHF 600.-	CHF 900.-
Jour 3	CHF 400.-	CHF 600.-

Arbr'espace : Petite Salle Sequoia

Services et équipements / jour

- Location de la salle. **CHF 200.-**
- Mise en place et rangement par le personnel (supplément). **CHF 70.-/ heure**

Accès et horaires (droit d'entrée compris dans la location)

- Accès à la salle dès 8h00 le jour de la location.
- Accès possible la veille dès 16h00 (selon disponibilité). **CHF 50.-**
- Pas de limite horaire pour la fin de l'événement.
- La salle doit être rendue au plus tard à 10h00 le lendemain, en présence du locataire et d'un·e représentant·e de l'Arboretum pour le check-out.

Refuge

Services et équipements / jour

- Location de la salle. **CHF 200.-**
- Mise en place et rangement par le personnel (supplément) **CHF 70.-/ heure**

Accès et horaires (droit d'entrée compris dans la location)

- Accès au refuge dès 9h00 le jour de la location.
- Accès possible la veille dès 16h00 (selon disponibilité). **CHF 50.-**
- **Fin des activités impérative à 21h00**.
- La salle doit être rendue au plus tard à 10h00 le lendemain, en présence d'un·e locataire et d'un·e représentant·e de l'Arboretum pour le check-out.

Equipements disponible à la location

- Beamer et écran mobile. **CHF 50.-**
- Enceintes (2x), Flip-charts (5x), Mange-debout aluminium (5x), Mange-debout bois (5x), Scène (2x). **CHF 20.- / pc**

Prestations supplémentaires

- Pause-café (café, thé, jus, eau, biscuits). **CHF 9.- / pers.**
- Café-croissants. **CHF 7.- / pers.**
- Visite guidée de l'Arboretum. **CHF 8.- / pers.**
- Barbecue sur roulette, gaz compris dans la location **CHF 60.- / jour**

Conditions générales

- Aucun droit de bouchon.
- Etat des lieux réalisés avec un·e représentant·e de l'Arboretum avant et après l'événement.
- Le lavage du sol est inclus dans le tarif de location de la salle.
- En cas de musique, les fenêtres et les portes doivent rester fermées.
- Seuls les supports autorisés sont acceptés pour la décoration.

Conditions pour les membres de l'AAVA

Les membre de l'Association de l'Arboretum du Vallon de l'Aubonne (AAVA), bénéficient une fois par an d'un tarif préférentiel (25% de réduction sur le tarif standard) pour la location d'un espace. Cette réduction est réservée aux **usages privés non commerciaux** et ne s'applique pas aux services annexes.
Cette offre n'est ni rétroactive, ni transférable.

Conditions de paiement

Pour toute location confirmée, le locataire s'engage à respecter les modalités suivantes :

- **50% du montant** total est à régler au moment de l'acceptation du devis (acompte de réservation).
- **Le solde, soit les 50% restant**, doivent être payés au plus tard **15 jours avant** la date de location.
- En cas de non-paiement du solde à échéance, l'Arboretum se réserve le droit de résilier la réservation sans remboursement de l'acompte.

Conditions d'annulation

Annulation par le locataire

Le locataire peut exceptionnellement annuler le contrat en cas de circonstances indépendantes de sa volonté. Cette demande doit être dûment motivée et acceptée par le bailleur. En cas d'annulation, des frais de dédommagement sont dus selon l'échéancier suivant :

- Entre **30 et 16 jours** avant la date de location, **50% du montant total** (correspond à l'acompte, non remboursable).
- Entre **15 jours ou moins**, 80% du montant total est dû, **seuls 20% seront remboursés**.

La date de signature du contrat fait foi pour le calcul des délais.

Annulation par l'Arboretum

L'Arboretum se réserve le droit de résilier immédiatement le contrat si le locataire a dissimulé des informations sur l'usage prévu des locaux ou si l'usage envisagé compromet l'intégrité des lieux, leur environnement, ou contrevient aux règles de bienséance.
Dans ce cas, aucun dédommagement ne pourra être exigé par le locataire. Si la location a déjà été payée, le montant sera remboursé, déduction faite d'un forfait administratif de **CHF 200.-**